

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

No. de la
résolution

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ**

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 tenue le 23 septembre 2024 à 18h30, à l'école secondaire de la Cité.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Mme Bettyna Belizaire Membre de la communauté

Marie-Claude Giasson Enseignante

Winon Hernandez Parent

Myriam Séguin Parent

Madeleine Vallières Enseignante

Messieurs

Laurent Bergeron-Collin Parent

Ibrahim Daher Parent

Djibril Niang Enseignant

SONT ABSENTS

Alain Casselman Parent

Valérie Cloutier Membre du personnel du soutien

Mylène Larocque Membre du personnel professionnel

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mme Catherine Dubuc Directrice

M Joffrey Huguet-Latour Directeur adjoint

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h40.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Chaque membre se présente à tour de rôle.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice fait la lecture de l'ordre du jour. Des modifications sont proposées.

Ajout

10.6 Album des finissants

11.5 Finissants

11.6 Vêtements sportifs

Il est proposé par Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur

....

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

Djibril Niang, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2024

Il est proposé par Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Madame Myriam Séguin, d'adopter le procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention du public

6. ÉLECTIONS

6.1. Poste de présidence

Madame Catherine Dubuc explique le rôle de la présidence du conseil d'établissement.

Monsieur Laurent Bergeron-Collin est proposé comme président.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 56 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres de la commission scolaire ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Ibrahim Daher, appuyé par Madame Myriam Séguin, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE NOMMER** Monsieur Laurent Bergeron-Collin comme président du conseil d'établissement de l'École secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2024-2025.
- **DE MANDATER** Madame Catherine Dubuc pour qu'elle informe le Centre de services scolaire du nouveau président du conseil d'établissement de l'École secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2024-2025.

CE #2425-01

6.2. Poste de vice-présidence

Madame Catherine Dubuc explique le rôle de la vice-présidence du conseil d'établissement.

Monsieur Ibrahim Daher est proposé comme vice-président.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 60 de la *Loi sur l'instruction publique*

CE #2425-02

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

(LIP), stipule que le conseil d'établissement désigne, parmi ses membres éligibles au poste de vice-président, une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Marie-Claude Giasson, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE NOMMER** Monsieur Ibrahim Daher comme vice-président du conseil d'établissement de l'École secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2024-2025.

CÉ #2425-03

6.3. Poste de secrétaire

Madame Catherine Dubuc explique le rôle du poste de secrétaire. À la suite des discussions, la tâche sera effectuée à tour de rôle par les membres.

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement veulent se choisir une secrétaire pour prendre les notes ;
- **CONSIDÉRANT** que les notes seront transcrites au propre par la secrétaire de l'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Myriam Séguin, il est résolu à l'unanimité;
- **DE NOMMER** d'adopter la formule du tour de rôle pour le poste de secrétaire au conseil d'établissement de l'École secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2024-2025.

CÉ #2425-04

7. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Catherine Dubuc explique le rôle du représentant de la communauté comme membre au conseil d'établissement. Mme Belizaire a mentionné son intérêt à poursuivre comme membre de la communauté au conseil d'établissement.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 42, 5^e par. de la LIP, le conseil d'établissement de chaque école doit nommer deux représentants de la communauté;
- **CONSIDÉRANT** la volonté de Madame Belizaire de siéger au conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Madeleine

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

Vallières, appuyé par Madame Marie-Claude Giasson, il est résolu à l'unanimité;

- **DE NOMMER** Madame Bettyna Belizaire comme représentante de la communauté au conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2024-2025.

8. MESSAGES DES REPRÉSENTANTS

8.1 Personnel de l'école

Le personnel partage les informations suivantes :

- C'est une belle rentrée scolaire. Il y a une belle ambiance au sein de l'école.

9. MESSAGE DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc et Monsieur Joffrey Huguet-Latour partagent les informations suivantes :

- Soulignent la qualité, la compétence et le professionnalisme de l'ensemble du personnel de l'école.
- Des remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel pour leur implication lors de la rentrée scolaire.
- Des remerciements sont adressés aux parents bénévoles lors de leur implication pour la fête de la rentrée.
- La semaine du 30 septembre sera la toute première semaine du personnel de soutien.
- Le 5 octobre prochain sera la journée internationale des enseignants.
- La vaccination pour les élèves de 3^e secondaire aura lieu le mardi 8 octobre.

10. DÉCISIONS

10.1. Date des rencontres

Les rencontres se dérouleront le lundi de 18h30 à 20h30.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances ;
- **CONSIDÉRANT** que les membres souhaitent que les rencontres se déroulent le lundi ou le mercredi soir ;
- **CONSIDÉRANT** que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Madame Winon Hernandez, il est résolu à

CÉ #2425-05

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

l'unanimité ;

- **D'ADOPTER** le calendrier de travail 2024-2025 pour les travaux du conseil d'établissement.

21 octobre 2024	7 avril 2025
18 novembre 2024	12 mai 2025
20 janvier 2025	9 juin 2025
24 février 2025	

CÉ #2425-06

10.2. Règles de régie interne

Madame Catherine Dubuc expliquer le document des règles de régie interne. Des discussions ont lieu. Aucune modification n'est proposée.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir ses règles de Régie interne;
- **CONSIDÉRANT** que le projet, tel que déposé, a fait l'objet de discussion entre les membres;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Winon Hernadez, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ÉTABLIR** les règles de régie interne du conseil d'établissement 2024-2025.

10.3. Budget de fonctionnement

Madame Catherine Dubuc nous informe que le budget de fonctionnement est de 750 \$. Certaines dépenses telles que les frais de gardiennage et de formation peuvent être approuvées dans ce budget.

10.4 Sorties éducatives

Madame Catherine Dubuc présente la planification des sorties au théâtre et des sorties des élèves des classes d'accueil. Tous les élèves de l'école assisteront à une pièce de théâtre.

CÉ #2425-07

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du personnel ont été consultés pour le choix des sorties;

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

CÉ #2425-08

- **CONSIDÉRANT** que le ministère octroie une subvention qui couvre les dépenses et qu'aucuns frais ne devront être déboursés par les parents;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Madame Myriam Séguin, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** les sorties éducatives pour l'année scolaire 2024-2025.

10.5 Voyage des finissants

M. Huguet-Latour présente les options pour le voyage à Toronto au 9 au 11 mai 2025 pour les finissants. L'option privilégiée est celle offerte par Alta Voyages au coût de 527\$/élève. La journée du 9 mai est une journée pédagogique. Le paiement s'effectuera en ligne sur la plateforme de la compagnie.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du personnel sont en faveur de cette sortie pour les élèves finissants;
- **CONSIDÉRANT** que les élèves finissants souhaitent une sortie de fin d'année;
- **CONSIDÉRANT** que les frais pour la sortie seront assumés par chaque famille des finissants;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le voyage à Toronto pour les finissants en mai 2025 offert par Alta Voyages au coût de 527 \$.

10.6 Album des finissants

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

CÉ #2425-09

Monsieur Joffrey Huguet-Latour présente les soumissions pour la réalisation de l'album des finissants 2025. La compagnie Laurentin est la moins dispendieuse. L'album sera vendu au coût de 39,92 avant taxes. L'album aura les caractéristiques suivantes :

- Cahier de signature en couleur (16 pages) ;
- Page de garde en couleur ;
- Couverture rigide et personnalisée ;
- 48 pages en couleur
- Montage via l'application Boogie.

- **CONSIDÉRANT** que les parents et les membres du personnel sont en faveur de réaliser un album des finissants aux élèves;
- **CONSIDÉRANT** que le montant chargé aux parents sera celui du coût de l'album et que le processus respecte le processus d'achat du CSSPO;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Madeleine Vallières, appuyé par Madame Myriam Séguin, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le choix de la compagnie et les frais chargés aux parents pour l'album des finissants 2025.

11. INFORMATIONS

11.1 Clientèle 2024-2025

Madame Catherine Dubuc mentionne que l'école secondaire de la Cité accueille un peu plus de 950 élèves cette année. Les élèves sont répartis de la façon suivante :

7 groupes de 1^{re} secondaire, 8 groupes de 2^e secondaire, 6 groupes de 3^e secondaire, 6 groupes de 4^e secondaire, 5 groupes en 5^e secondaire, 2 groupes en adaptation scolaire, 1 groupe de formation axé sur l'emploi et 2 groupes d'accueil.

Également, Madame Dubuc mentionne que l'école est en attente de la livraison pour les ajouts de casiers. Le fournisseur a mentionné que la livraison aura lieu d'ici le 31 octobre. Le retard est dû à une problématique du fabricant.

Des discussions ont lieu concernant la capacité d'accueil de l'école. Madame Dubuc mentionne que le CSSPO est au fait de la situation. Dès que des informations supplémentaires sont disponibles, elles seront partagées aux membres du conseil d'établissement.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

11.2 Portes ouvertes

Madame Catherine Dubuc mentionne que l'activité des portes ouvertes aura lieu le jeudi 17 octobre de 16h00 à 18h00. Tous les futurs élèves de 6^e année recevront une invitation via leur école primaire.

11.3 Formation pour les membres du CÉ

Madame Catherine Dubuc donne les informations en lien avec la formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement. Elle présente rapidement le site internet où toutes les capsules s'y retrouvent. Un courriel avec toutes les informations ainsi que le lien pour remplir le FORMS seront envoyés aux membres dans les prochains jours.

11.4 Équipes sportives

Monsieur Huguet-Latour présente l'ensemble des équipes sportives de l'école soit le futsal, le badminton, le volleyball, le basketball, le cheerleading et le cross-country. C'est près de la moitié des élèves qui sont inscrits au sein d'une équipe. C'est un record !

11.5 Finissants

Monsieur Huguet-Latour présente la formule qui pourrait être retenue pour cette année.

- Remise des diplômes lors d'un samedi du mois de juin.
- Bal des finissant sur un bateau. Seulement les élèves de l'école seraient invités.

Les discussions avec les élèves se poursuivront dans les prochaines semaines afin d'en arriver à un consensus.

11.6 Vêtements sportifs

Monsieur Huguet-Latour présente les options pour les vêtements sportifs de nos équipes. Présentement, il manque des prix. Les uniformes pourraient être vendus environ 90\$/élève. Monsieur Huguet-Latour demande aux membres si un vote électronique pourrait avoir lieu dès que nous recevons les prix. Les membres sont en accord avec cette option.

12. VARIA

Un membre du CÉ se questionne concernant les interventions possibles en lien avec les personnes qui fument sur le terrain de l'école en dehors des heures de cours. Madame Dubuc explique que l'école ne peut pas intervenir aux moments mentionnés. Nous misons sur la bonne foi de chaque personne.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Claude Giasson que la séance soit levée à 20h41.

La prochaine rencontre aura lieu le 21 octobre 2024 à 18h30.

Laurent Bergeron-Collin
Président

Catherine Dubuc
Directrice